DER DELEGIERTE FÜR TECHNISCHE ZUSAMMENARBEIT

Akten-Nr. t.311 Costa Rica Z - NY

an	30	FO	NY			a/a
Datum	13.11		1			
Visa	n	FO	M			NY
EPE	)	13	. Nov	. 197	5	A
Ref.	t.	347	1 (a	sta 1	Rical	7

dodis.ch/53731 Grüne Kopie

12 NOV. 1975

# ANTRAG Nr. 172/75

Bern, le 31 octobre 1975

- 1. An den Délégué à la Coopération technique
- 2. Bezeichnung der Aktion: Atelier de mécanique agricole à San José

3a. Kurzname der Aktion: (30 Anschläge)	
<u></u>	M E C A N I Q U E A G R
3b. Kurzname der Phase: (30 Anschläge)	
PHASENKONTO	
4. Verantwortliche Institution mit Adresse: SWISSCON d'assistance au développement te	TACT, Fondation suisse chnique, Bellerivestrasse 44 8008 Zurich
5. Land: Costa Rica	b. Beantragter Kredit: Fr. 100 000.
7. Art des Kredites:	B. Gegenstand des Antrages:
A fonds perdu x	Neue Aktion 💢
Darlehen in lokaler Währung	Neue Aktionsphase Vorangehende Antrags-
Andere Darlehen	Zusatzkredit Vorangehende Antrags- nummer:
9a. Dauer der Aktion: 22 mois	
9b. Pers. Einheiten/Monate: 2/22	). Beginn der Aktion: 1.1.76
11. Eintreten beschlossen am: au programme bleu	Vorgemerkter Betrag: Fr. 1001000.
12. Sektion: Amérique latine	B. Sachbearbeiter: J.P. Nyffeler
14. Art der Aktionprojet d'institution pri (Haupt- und Sachgruppe gemäss Kontenplan)	vée non confession- Nr. 34 * nelle
15. Sachgebiet der Aktion: <u>mécanisation agri</u>	cole Nr. 283.*
(Statistische Klassierung)	A20
* Nummer wird vom "Dienst PBS" ausgefüllt.	Kopie ging an:
Nummer wird vom Diensi PD3 ausgefüllt.	Spen Jos

#### 1. CADRE GENERAL

A ce jour, la Confédération a financé des projets de coopération technique au Costa Rica pour un montant d'environ 4.4 millions de francs, essentiellement dans le domaine de la formation de mécaniciens agricoles et de techniciens en refrigération, ainsi que dans celui de la promotion de la fabrication d'articles en bois.

Bien que Costa Rica bénéficie d'une certaine stabilité politique et sociale par rapport aux autres pays d'Amérique latine, que sa population jouisse d'un état de santé relativement bon et que le taux d'alphabétisation soit parmi les plus élevés de la région, sa situation économique dépend encore dans une large mesure de l'agriculture et de l'élevage, qui contribuent pour un quart à la valeur globale de la production, rapportent 70% des recettes d'exportation (bananes, cacao, café, viande, etc) et occupent la moitié de la population active. La diversification de l'agriculture est actuellement encouragée par les autorités costariciennes, en particulier vers l'élevage, tant pour la production de lait que de viande.

Deux aspects positifs caractérisent l'agriculture du Costa Rica: la distribution de la terre y est moins inégale que dans d'autres pays de la région, et le gouvernement pratique une politique de développement agricole dynamique. Celle-ci donne la priorité à l'éducation rurale, au développement du crédit et des coopératives, à l'amélioration de la gestion des exploitations et au développement communautaire. Un effort important est également fait en faveur de la mécanisation de la production agricole.

Notre coopération technique avec le Costa Rica s'est donc tout naturellement orientée vers des secteurs d'appoints à l'agriculture, en particulier vers la mécanique agricole. C'est ainsi que depuis 1966, nous avons consacré un montant de Frs. 1'755'000.- à la création à San José d'une école pour la formation de mécaniciens

qualifiés en réparation de matériel agricole, dans le cadre du Centre de formation professionnelle de l'Institut National d'Apprentissage (INA), dont l'école constitue une section autonome.

L'exécution de ce projet a été confiée en régie à la Fondation suisse d'assistance au développement technique (Swisscontact) à Zurich. Celle-ci s'est acquittée de ses responsabilités d'une manière efficace et conforme aux objectifs qui lui ont été assignés. En juin 1973, le projet a été remis aux autorités costariciennes. Cependant, nous continuons d'appuyer l'INA par une troisième et dernière phase dite de "follow up", qui s'achèvera à fin juin 1978. Actuellement notre contribution ne consiste plus qu'en un apport pour l'achat d'outils et de pièces de rechange correspondant aux besoins de l'école.

#### 2. DESCRIPTION DU PROJET

#### 2.1 Antécédents

- 2.1.1 Depuis 1971, Swisscontact s'intéresse à entreprendre des activités de production dans le Tiers Monde destinées à renforcer le rayonnement des centres de formation professionnelle pour l'industrie. Il s'agit de projets complémentaires ("Anschlussprojekte") ayant la forme d'une petite entreprise de services et de production, réalisés en collaboration avec des partenaires locaux.
- 2.1.2 En mars 1972, Swisscontact et Helvetas fondèrent la Swiss Company for International Development Ltd (SCID), chaque institution participant pour moitié à son capital de frs.50'000.-. La SCID a pour but la réalisation dans le Tiers Monde de projets directement productifs qui, en raison du manque d'intérêt des investisseurs privés et/ou de leur rentabilité incertaine ou éloignée, ne trouvent pas de sources de financement, de "know-how" et de "management", bien que leur intérêt pour

Les critères d'intervention de la SCID sont donc différents de ceux des établissements privés de financement, et permettent ainsi d'établir un pont entre l'aide publique, le plus souvent à fonds perdus, et l'investisseur privé: la première prend en considération le développement d'ensemble d'une secteur ou d'une région, alors que le second s'attache à des considérations de rentabilité ne concernant que le projet lui-même.

2.1.3 Dans le courant de 1972 et de 1973, Swisscontact a étudié les possibilités de réalisation d'un projet faisant suite à celui réalisé à l'INA. Des sondages auprès de groupes représentatifs de petits et moyens agriculteurs ont révélé que l'implantation d'un atelier de service et de réparation de matériel agricole était factible et viable. Swisscontact a alors envisagé d'adjoindre à cette entreprise un département de vente de tracteurs monoaxe. La proposition était logique, puisque l'entreprise prévue disposerait des facilités de service après vente requises, ainsi que d'un personnel qualifié, en la personne des mécaniciens agricoles formés à l'INA.

Une étude réalisée par la firme Admerca (de Zurich) ayant montré qu'un volume de vente annuel de 200 à 400 tracteurs monoaxe pouvait être écoulé sur le marché du Costa Rica, Swisscontact a sélectionné le produit qui convenait le mieux aux conditions locales. Son choix s'est porté sur deux modèles de la firme Rapid (Spezial et Rex Combi). Le modèle Spezial permettra de répondre aux besoins des coopératives de petits agriculteurs de la région élevée et vallonnée de la Meseta Central, étant le seul tracteur monoaxe qui permette de labourer. Quant au modèle Rex Combi, il se prête au fauchage et

au transport de fourrages. Il est donc destiné aux éleveurs des régions hautes et basses.

Les deux modèles ont été testés par l'INA en 1973, ce qui a permis de vérifier d'une part qu'ils avaient une performance adéquate dans la topographie vallonnée du Costa Rica et ce jusqu'à 2'200 m d'altitude, et d'autre part que le cercle d'acheteurs potentiels manifestait un intérêt réel pour ce produit.

Restait à trouver un partenaire local : Swisscontact porta son choix sur l'Union de Coopératives (Unacoop), la plus grande institution faîtière dans le domaine du coopérativisme au Costa Rica. Celle-ci groupe 39 coopératives (dont 20 de producteurs de café) et réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de frs. 110 mio de francs. Finalement, un accord de crédit et de coopération était signé entre Swisscontact et l'Unacoop, le ler novembre 1973.

#### 2.2 Buts et moyens du projet

Le projet objet de l'accord du ler novembre 1973 poursuit les buts suivants :

- soutien du mouvement coopératif
- accroissement de la productivité des petits agriculteurs
- création de débouchés pour les mécaniciens agricoles formés à l'INA.

L'accord porte sur l'installation d'un atelier où seront effectués les travaux suivants :

- service d'entretien et de réparation de machines agricoles
- constructions mécaniques pour les coopératives agricoles
- vente, puis assemblage et éventuellement fabrication de tracteurs monoaxe.

L'accord prévoit l'octroi d'un crédit de frs. 150'000.— à l'Unacoop (financé par la SCID) à un taux d'intérêt de 4%, remboursable en 6 ans (4 ans de délai de grâce). Ce prêt est destiné à financer la construction de l'atelier et l'achat d'équipements. Swisscontact s'engage à mettre à disposition de l'Unaccop deux experts jusqu'alors engagés dars le projet de l'INA, MM. Betschart et Zbinden, comme conseillers de l'Unaccop dans la mise en marche du projet. De son côté, Unaccop s'engage à leur verser un salaire local. Enfin, 6 mécaniciens agricoles formés à l'INA travailleront dans le cadre du projet.

## 2.3 Activités réalisées en 1974 et 1975

Pendant les deux premières années d'application de l'accord, MM. Betschart et Zbinden ont travaillé pendant respectivement 4 et ll mois pour l'Unacoop - comme prévu -. Tous deux sont maintenant engagés dans le projet de mécanique agricole que Swisscontact exécute en régie pour notre compte auprès du SECAP, en Equateur. Ils ont joué un rôle déterminant dans la préparation des plans et les estimations de coût pour la construction et l'équipement de l'atelier de mécanique agricole. Celui-ci est situé près du siège de l'Unacoop, dans les faubourgs de San José; les travaux de construction sont terminés et l'Unacoop a acquis pour environ frs. 50'000.- de machines d'occasion destinées à l'atelier.

En attendant que l'atelier soit équipé, trois mécaniciens travaillent déjà dans un petit atelier provisoire avec quelques équipements simples, collaborant à la réalisation de certains projets de l'Unacoop (p.ex. dans le programme de commercialisation ou pour équiper un atelier de triage de produits agricoles livrés à l'Unacoop par les différentes coopératives). Le département de mécanique agricole constitue l'une des six divisions dans l'organisation de l'Unacoop, à laquelle il a déjà fourni des prestations estimées à frs. 50'000.—. Une première commande de 26 tracteurs monoaxe, d'un véhicule tous terrains et d'équipements accesoires a été passée par l'Unaccop à la firme Rapid, pour un montant total de frs. 390'000.--.

Près de deux ans après la signature de l'accord Swisscontact-Unacoop, force est de constater que le calendrier prévu par Swisscontact pour le déroulement de cette action était trop optimiste et qu'il convient de prendre en considération une période d'exécution double de celle qui était envisagée. Différents facteurs expliquent ce retard, notamment des obstacles financiers (lenteurs du système bancaire), bureaucratiques (raccordement tardif au réseau électrique) et monétaires (hausse du franc suisse renchérissant le prix de revient local des tracteurs monoaxe). La raison principale réside cependant dans le fait que le porteur du projet est l'Unacoop et que celle-ci doit en définitive engager ses propres capitaux. Elle ne le fait donc qu'avec prudence et dans une mesure appropriée à sa surface financière.

Quoi qu'il en soit, l'Unacoop manifeste d'une façon tangible son soutien à ce projet, lui ayant consacré à ce jour largement plus de frs. 200'000.—, dont frs. 35'000.— en salaires d'experts suisses, frs. 45'000.— en salaires locaux, et frs. 180'000.— en investissements (bâtiments et machines). A noter que le gérant de l'Unacoop a donné sa garantie personnelle pour l'achat des machines d'occasion mentionnées plus haut (frs. 50'000.—).

Face à ces preuves d'intérêt de l'Unacoop, Swisscontact a libéré progressivement le prêt accordé par la SCID. Frs. 80'000.— ont déjà été versés et le reste le sera d'ici à fin 1975, pour atténuer la pression sur les finances de l'Unacoop.

Quant aux dépenses engagées à fonds perdu par Swisscontact dans ce projet, elles atteignent à ce jour plus de frs. 50'000.-, sous forme de frais d'experts suisses.

#### 2.4 Activités prévues pour 1976 et 1977

Il serait regrettable que le projet ne puisse être mené à son terme pour la seule raison que son développement est plus lent que prévu. Swisscontact et l'Unacoop ont donc convenu de prolonger leur accord du ler novembre 1973 pour 22 mois à partir du ler janvier 1976.

Pendant cette période, Swisscontact s'engage à mettre successivement à disposition de l'Unacoop deux experts en mécanique agricole, pour un total de 22 mois/expert au maximum. Les experts prévus sont :

- pour 6 mois, M. Jäggli, chef de travaux pratiques dans le projet d'école du froid réalisé en régie par Swisscontact à 1'INA
- pour 16 mois, M. Zbinden, au terme de son engagement auprès du SECAP

Les experts accompliront les tâches suivantes, en tant que conseillers de l'Unacoop :

- installation du parc de machines dans l'atelier
- organisation et direction des activités de l'atelier (entretien, réparation, montage, fabrication, vente, administration générale, etc)
- formation d'un chef d'atelier homologue engagé par l'Unacoop et destiné à assurer les fonctions exercées initialement par les experts de Swisscontact.

Dès que l'atelier sera opérationnel, dans le premier trimestre de 1976, il sera procédé à la réception et à la préparation pour la vente du premier lot de 26 tracteurs monoaxe. La firme Rapid s'est engagée à mettre gracieusement à disposition un spécialiste pour cette activité.

De son côté l'INA s'est engagé à mettre sur pied des cours d'entretien et d'utilisation du tracteur monoaxe, afin d'appuyer le projet de l'Unacoop, conformément à l'article 2 de l'accord du 28 juin 1973 entre la Confédération et le Costa Rica (concernant la poursuite de notre coopération au programme de mécanique agricole de l'INA).

En ce qui concerne l'Unacoop, elle assumera les frais de fonctionnement du projet et versera en outre un salaire local aux experts de Swisscontact. Cependant, cette contribution ne déchargera pas suffisamment Swisscontact, qui nous demande de l'appuyer financièrement dans la phase finale de ce projet.

Notons à ce sujet que nous avons déjà appuyé de facto ce projet en acceptant que les experts de Swisscontact engagés à l'IMA (dans le programme de mécanique agricole) consacrent une partie de leurs activités à sa préparation. La part des salaires d'experts suisses financés par la Coopération technique et imputables à ce projet est estimée à plus de frs. 30'000.—. Bien qu'il s'agisse formellement d'une nouvelle action (maraison du changement de partenaires responsables), celle-ci n'est que la suite logique d'un projet financé par le Délégué. C'est non seulement pour cette raison que la présente proposition est faite sans entrée en matière préalable, mais aussi parce que depuis la création de la SCID et le lancement du projet Swisscontact-Unacoop, le Délégué a manifesté son intention de soutenir ce projet dans la mesure où sa viabilité scrait prouvée, ce que nous estimons être le cas.

## 3. BUDGET ET FINANCEMENT (Phase 1976-77)

10.	Frais d'experts suisses (22 mois/expert)	frs.	160'000
70.	Frais de fonctionnement (frais d'admi- nistration locaux des experts suisses)	frs.	11'000
80.	Frais d'administration de Swisscontact (8% de 10. et 70.)	frs.	131700
	Réserve	frs.	13'300
	Total ./. Apport de Swisscontact	frs.	1981000
Mon	tant à la charge de la Confédération :	frs.	100,000

La Confédération prendra à sa charge le 60% des dépenses effectives sous rubriques 10, 70 et 80, mais limitera sa contribution à un maximum de frs. 100'000.—.

Aux frais d'experts indiqués ci-dessus doit être ajoutée une contribution de l'Unacoop estimée à frs. 20'000.—. Le total des frais d'experts est donc de frs. 180'000.—.

#### 4. INSTITUTION RESPONSABLE

En Suisse: Swisscontact, Fondation suisse d'assistance au développement technique, Bellerivestrasse 44, 8008 Zurich.

Au Costa Rica: Union de Coopératives UNACOOP, San José.

#### 5. AVIS DIVERS

Le Dr P. Faessler, directeur de la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural à Tänikon, a procédé à mi-1975 à une brève évaluation du projet Swisscontact-Unacoop,

dans le cadre d'une évaluation de l'école de mécanique agricole de l'INA. Il porte un jugement favorable sur ce projet et recommande que la Coopération technique l'appuie financièrement.

# 6. PROPOSITION

Vu ce qui précède, nous proposons de libérer le montant de

# frs. 100'000.--

pour le financement de la phase 1976-1977 du projet Swisscontact-Unacoop portant sur la création d'un atelier de mécanique agricole.

Les engagements seront à la charge du crédit de programme de 150 millions de francs destinés à la Coopération technique selon l'A.F. du 12 juin 1975. Les paiements résultant de ces engagements seront imputés à l'article budgétaire No. 202.493.01.

Beantragter Kredit: Fr. 1001000 .--

Antrag Nr.: 172/75

Der Sektionschef: p.o. M./allmann

Der Delegierte:

p.o. brehelm

Bern,

1 2 NOV. 1975

Eidg. Finanzverwaltung:

Bern,

Eidg. Politisches Departement:

Bern,

Eidg. Finanz- und Zolldepartement:

Bern,

Für Kredite ab Fr. 2'000'000.-; Antrag an Bundesrat.

NB: Für Kredite bis Fr. 199'999.-; Unterschrift des Delegierten. Für Kredite von Fr. 200'000.- bis Fr. 599'999.-; Unterschriften bis und mit Eidg. Finanzverwaltung. Für Kredite von Fr. 600'000.- bis Fr. 1'999'999.-; Unterschriften bis und mit Eidg. Finanz- und Zolldepartement.

						55
t	Costa	77:	7		7777	12000
" 4 1	COSTA	RICA	1	***	MI	

\* 1. Projet: (désignation officielle) Atelier de mécanique agricole à San José

2. Crédits antérieurs: (b)

		[	[ ]	[ ]	Période e	ffective	I .	Montant		Rappo	rt final	Remarques
Date décision ! No proposition !-		début	fin	accordé	versé	solde	présenté	approuvé				
		į.			į		į		±)			
		1										
		1			į							
		1			1		1	i i				
		1		i	l		!					
				-								
Total	1	!		1			L	ii_				

3. Nouveaux crédits demandés: (c)

			Engagem	ents projetés	(d)		Versements projetés (e)					
Postes budgétaires	1975	19		19		19	1975	1976	1977_	19	19	<u>i 19</u>
Personnel / Mois 2/22 * Bourse / Mois	  -  -  -  -	1					 				<u> </u>	ļ
Frais de personnet  Frais de bourse Equipement étranger Equipement local Constructions Frais d'exploitation Divers  Imprévus et réserve	160 11 14 13											
* Total	198						!! !! !!	<u> </u>		<u>i</u>	ļ -ļ	<u> </u>
Contribution fédérale (f)	100						<u> </u>   50	30	20_	<u> </u>		

Notes: (a) Ce plan est établi pour chaque nouvelle demande de crédit; il doit coıncider avec le début d'un mois.

- (b) Lorsque le nombre de ligne est insuffisant, on indique à la première ligne les plus anciens crédits ensemble. Cette rubrique est remplie uniquement lorsque la demande en question concerne une nouvelle phase d'un projet en cours.
- (c) Le crédit en question et les crédits suivants qui seront demandés dans une période de six ans.
- (d) Une colonne pour chaque année où des crédits doivent être accordés; la première contient les montants du budget figurant à la proposition en question.
- (e) Une colonne pour chaque année successive où des versements devront être effectués en fonction des soldes des crédits antérieurs, du crédit demandé en question et des crédits suivants projetés dans la mesure où ils tombent dans la période de six ans.
- (f) Cette rubrique est remplie seulement si la contribution fédérale n'est qu'une fraction du total.
- \* La Section des bourses ne remplit que ces rubriques.

	(en mois)	
* 1) Phase en question:		
Phase No 1976/77		
<ul> <li>Durée</li> <li>Crédit accordé</li> <li>Signature accord-projet</li> <li>Début des opérations</li> <li>Engagement du chef de projet</li> <li>Achat de l'équipement</li> <li>Début de la construction</li> <li>Achèvement de la construction</li> <li>Entrée en fonction</li> <li>Achèvement de la phase</li> </ul>	22 nov. 75 nov. 75 en cours	
2) Phases suivantes:		
Phase No		
<ul> <li>Durée</li> <li>Crédit accordé</li> <li>Début des opérations</li> <li>Achèvement de la phase</li> </ul>		
Phase No		
<ul><li>Durée</li><li>Crédit accordé</li><li>Achèvement de la phase</li></ul>		
Phase No		
<ul><li>Durée</li><li>Crédit accordé</li><li>Achèvement de la phase</li></ul>	27.5 =	
3) Retrait de l'aide suisse		

6. Section: Amérique latine

Collaborateur: J.P. Nyffeler